

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 19 novembre 2012 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, en ajournement de l'assemblée tenue le 5 novembre 2012, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Lisette Fréchette

Formant quorum sous la présidence du Maire Jacques Hémond, l'assemblée est reconnue valablement constituée et débute par la récitation de la prière.

Sauf mention expresse à l'effet contraire, le président d'assemblée s'abstient de voter.

PERIODE DU PUBLIC

- **Symposium des Arts** – Représentations pour une augmentation de la contribution financière de la Municipalité à l'occasion de la 15^{ième} édition de l'événement en 2013;

AFFAIRES DIVERSES

- **2471 – 2012 – Rapport du Maire;**

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que soit accusé réception du rapport du Maire sur la situation financière de la Municipalité pour l'exercice financier 2012 avec ses annexes, tel que le dit rapport est reproduit ci-après :

RAPPORT DU MAIRE

Conformément aux dispositions de l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, est donné le rapport sur la situation financière de la Municipalité;

RÉSUMÉ 2011

Les états financiers préparés par les vérificateurs pour l'année 2011 indiquaient des revenus de \$ 5,132,008.00 et des dépenses de \$ 4,988,414.00 pour un excédent des revenus sur les dépenses de \$ 129,185.00. Le surplus libre pour débiter l'année s'élevant à \$61 244.00.

ESTIMATION 2012

Tenant compte du budget adopté pour l'année 2012, de la situation en date du 1^{er} novembre 2012,

les projections faites pour les derniers mois de l'année laissent entrevoir de terminer l'année tel qu'il appert au tableau ci-dessous:

REVENUS	Budget 2012	État 01/11/12	Prévisions finales
Revenus de taxes foncières	2 094 467,00	2 126 120.00	2 130 500.00
Autres revenus de taxes	1 266 027,00	1 265 878.00	1 267 000.00
Revenus de source locale	796 327,00	606 228.00	905 125.00.00
En lieux de taxes	31 983,00	33 477.00	33 477.00
Transferts inconditionnels	371 600,00	210 288.00	371 688.00
Transf./subv. conditionnels	385 563,00	305 835.00	361 599.00
Appropriation réserve	-----,--	60 712.00	60 712.00
Appropriation de surplus	-----,--	(165 544.00)	20 853.00
TOTAL	4 945 967.00	4 442 994.00	5 150 954.00
DEPENSES	Budget 2012	État 01/11/12	Prévisions finales
Administration générale	624 544,00	471 218.00	622 589.00
Sécurité publique	518 310,00	538 221.00	556 823.00
Transport Routier	1 704 006,00	1 501 365.00	1 786 018.00
Hygiène du milieu	948 522,00	870 984.00	898 317.00
Aménagement & Urbanisme	249 890,00	211 438.00	255 955.00
Loisirs & Culture	402 727,00	359 998.00	420 790.00
Remboursement de la dette	293 840,00	243 148.00	293 840.00
Activités d'investissements	204 128,00	246 622.00	316 622.00
TOTAL	4 945 967.00	4 442 994.00	5 150 954.00

Ainsi l'appropriation de surplus libre selon les prévisions ne devrait pas excéder les \$25,000.00 soit moins de 0.5% du budget final. D'importants travaux ont été réalisés qu'ils soient de pavage (Montée du chemin Pinacle, aqueduc, égouts et chaussées d'une partie de la 1^{ère} Avenue, trottoir de la rue du Carmel, pavage de la rue Hémond, prolongement de l'aqueduc sur la rue Water jusqu'au garage municipal ou de rechargement sans oublier d'importants travaux aux propriétés municipales (parcs, garage municipal, centre communautaire) tout en maintenant l'accessibilité aux différents services soit directement ou indirectement par le biais d'entente avec les municipalités voisines.

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Tel que prescrit à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, mentionnons que la rémunération annuelle pour les élus municipaux se lit comme suit :

Rémunération	Allocation de dépenses	
Maire	11,894.04	5,947.20
Maire à la MRC	3,333.34	1,666.67
Conseiller	5,947.20	2,973.60

CONTRATS MUNICIPAUX

Conformément aux dispositions de l'article 474.1 de la Loi sur les Cités et Villes, la liste des fournisseurs ayant contracté avec la municipalité entre le 01/11/11 et le 31/10/2012 pour un minimum de \$2,000.00 et totalisant plus de \$25,000.00 avec le même contractant ou de \$25,000.00 et plus avec le même contractant est annexée au présent document et peut être consultée aux bureaux de la Municipalité à l'exception des organismes gouvernementaux ou paragouvernementaux (Hydro, Sécurité publique, Société d'assurances automobile.....)

INDICATEURS DE GESTION 2011

Nous déposons également en annexe du présent rapport, le résultat des 19 indicateurs de gestion obligatoires pour l'exercice financier 2011. Ce document étant public, toute personne pourra en prendre connaissance aux bureaux de la Municipalité.

PROGRAMME TRIENNAL DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Tant en 2012 qu'en 2013 les mêmes sommes seront consacrées aux dépenses en immobilisations soit près de \$204,128.00 afin de préserver et rajeunir un tant soit peu les infrastructures existantes.

PRÉVISIONS 2013

Le budget pour l'année 2013, comme les autres années, tout en ayant pour objectif de maintenir une qualité des services rendus voir même de les améliorer devra respecter la capacité de payer des contribuables ce qui s'avère une tâche complexe en regard avec une augmentation continue des dépenses sans augmentation équivalente de nouveaux revenus qu'ils soient de taxes, compensations, subventions ou autres.

Le tout devra se concrétiser lors de l'adoption du budget qui devrait avoir lieu le **Judi, 20 décembre 2012 lors de l'assemblée spéciale débutant à 19h00 et où il ne pourra être question que du budget 2013.**

Donné à Danville le 19 novembre 2012

Jacques Hémond, Maire

- 2472 – 2012 – Publication du rapport du Maire;

Il est proposé par la Conseillère Lisette Fréchette, appuyée par la Conseillère Francine L. Girard qu'il soit procédé à la publication du Rapport du Maire dans le journal Les Actualités en lieu et place d'une distribution à chaque adresse civique tel que prévu par la Loi.

ADOPTÉ

- 2473 – 2012 – Règlement 114-2012 – Adoption;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que le projet de règlement **114 -2012** intitulé « **Règlement décrétant la réfection/modification de la piscine et barboteuse et autorisant un emprunt au montant de \$383,671.00 pour en acquitter le coût** », tel que le projet fut remis aux membres du Conseil en même temps que fut donné l'avis de motion et

que le directeur général soit autorisé de donner les avis publics nécessaires en fonction des échéances qu'il établira.

ADOPTÉ

- **2474 – 2012 – Comité de sélection** - Directeur à l'urbanisme et développement économique;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que le comité de sélection chargé de réaliser les entrevues soit composé du Maire, du directeur général, du représentant du Club de Placement et du Conseiller Jean-Guy Dionne ou en son absence du Conseiller Bernard Laroche;

Que ce comité fasse ses recommandations aux membres du Conseil avant de procéder à l'embauche.

ADOPTÉ

- **2475 – 2012 – Dossier tennis** – Demande de report de date pour finalisation des travaux;

Considérant que la construction du terrain de tennis est réalisée à près de 90% les poteaux avec luminaires, les clôtures, portes d'accès, surface brute avec drainage étant complètement réalisés;

Considérant qu'il ne reste plus que l'épandage de la terre battue, pose des « lignes » et des filets pour que soient complétés les travaux;

Considérant la période de l'année qui commande davantage le remisage des différents accessoires (lignes et filets) qu'une installation des ces derniers d'où la « non urgence » de procéder à l'épandage la terre battue;

Considérant que la date limite pour la réalisation des travaux est établie au 31 mars 2013 en regard du programme du « Fonds pour le développement du Sport et de l'activité physique »;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité demande que la date limite de réalisation des travaux soit reportée à une date correspondant davantage à la mise en service saisonnière d'un terrain de tennis soit approximativement au 1^{er} mai 2013.

ADOPTÉ

- **2476 – 2012 – Odonyme pour rue privée** – Demande faite par Ghislain Duclos concernant une rue projetée dans le secteur route 249/chemin Saint-Georges Nord;

Considérant que le terrain qui sera utilisé comme rue fait partie de ce qui était couramment appelé « terre à Rondeau »;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que la dénomination attribuée à la rue susceptible de desservir les terrains qui seront mis en valeur par monsieur Ghislain Duclos dans le secteur Route 249/chemin Saint-Georges Nord soit appelée « Rue Rondeau » et qu'une demande d'officialisation de cet odonyme soit adressé à la Commission de Toponymie du Québec.

ADOPTÉ

- **2477 – 2012 – Maison des Jeunes** – Demande de contribution financière pour le « Village du Père-Noël »;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité accepte de contribuer financièrement à la réalisation de ce projet à raison d'une somme de \$150.00.

ADOPTÉ

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la Conseillère Lisette Fréchette, appuyée par le Conseiller Michel Plourde, que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉ

Jacques Hémond, Maire

**Michel Lecours, Directeur-général et
secrétaire-trésorier**